

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 15 juillet 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 8, 9, 10 et 11 juillet 2019

2019 DEVE 102 Subvention (12.000 euros) à l'association « La fabrique documentaire » pour « Ciné Parc », des projets de projections cinématographiques en plein air au sein d'espaces verts parisiens.

Mme Pénélope KOMITES, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 25 juin 2019, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'approuver la subvention de la Ville de Paris à l'association « La Fabrique Documentaire » pour son projet « Ciné Parc » de projections cinématographiques dans des espaces verts de Paris ;

Vu l'avis du Conseil du 10^e arrondissement en date du 24 juin 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 12^e arrondissement en date du 24 juin 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 18^e arrondissement en date du 24 juin 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 19^e arrondissement en date du 25 juin 2019 ;

Sur le rapport présenté par Mme Pénélope KOMITES, au nom de la 3^e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 12 000 euros est attribuée à l'association « La Fabrique Documentaire » dont le siège social est situé 73, boulevard Barbès 75018 Paris.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2019, sous réserve de disponibilité des crédits.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO